

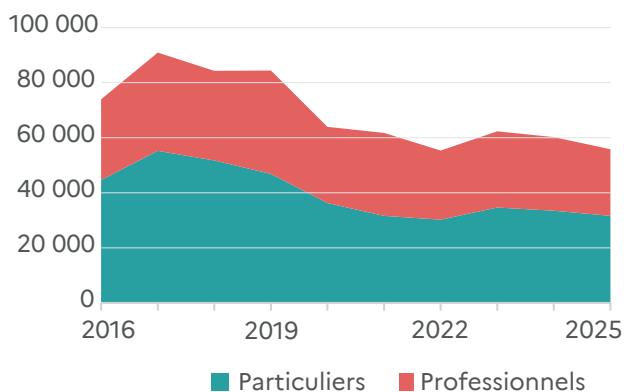


Immatriculations de voitures en Bourgogne-Franche-Comté en 2025 : le marché du neuf baisse, celui de l'occasion résiste

En 2025, 55 750 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Bourgogne-Franche-Comté. Ces ventes sont en baisse de 7,3 % par rapport à 2024. Seules les ventes de véhicules à motorisation hybride non rechargeable et électrique ont augmenté. A l'inverse, le marché de l'occasion résiste. Près de 250 000 voitures d'occasion ont été échangées. Cette hausse de 1,4 % profite aux véhicules anciens de 10 ans et plus.

En 10 ans, le marché régional de la voiture particulière (véhicules professionnels et particuliers confondus) s'est contracté de plus d'un quart, passant de 74 000 véhicules neufs vendus en 2016 à 55 750 en 2025. Après un léger rebond en 2023 et 2024, le volume des immatriculations revient au niveau de l'année 2022 qui détient dans la région le record des plus faibles ventes. Sur la décennie, le recul des achats par des particuliers est plus marqué : - 29 % contre - 18 % pour les voitures à usage professionnel.

Une lente érosion des ventes de voitures particulières en Bourgogne-Franche-Comté



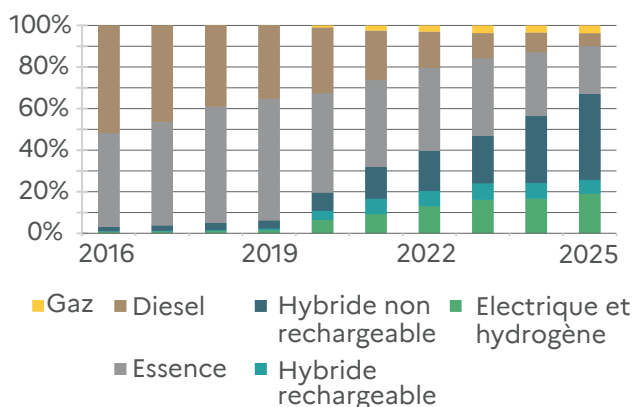
Source : SDES, RSVERO

Une forte évolution de la motorisation vers des énergies moins émissives

En 10 ans, la motorisation des voitures particulières neuves a profondément évolué. Alors qu'en 2016, 97 % des voitures vendues étaient équipées d'un moteur thermique diesel ou essence, ces motorisations représentent moins de 30 % des ventes en 2025. Pour la seconde année consécutive, avec 23 150 immatriculations en 2025, la motorisation hybride non rechargeable (à 97 % essence non rechargeable) domine le marché (42 %). Ce type de motorisation est plus souvent choisi par les particuliers (44 %) que pour les professionnels (37 %). Les ventes de voitures hybrides non rechargeables neuves sont en hausse de 20 %.

Après avoir fortement progressé entre 2020 et 2023 pour atteindre près de 5 000 ventes, soit 8 % du marché, les immatriculations de voitures hybrides rechargeables reculent. En 2025, 3 700 voitures neuves à moteur hybride rechargeable ont été immatriculées, soit 6,6 % des ventes. Chez les particuliers, les ventes stagnent depuis 5 ans. Chez les professionnels, après avoir culminé à 3 400 ventes en 2023 et 2024, les ventes chutent en 2025 pour s'établir à moins de 2 500 véhicules.

Evolution de la motorisation des voitures particulières neuves



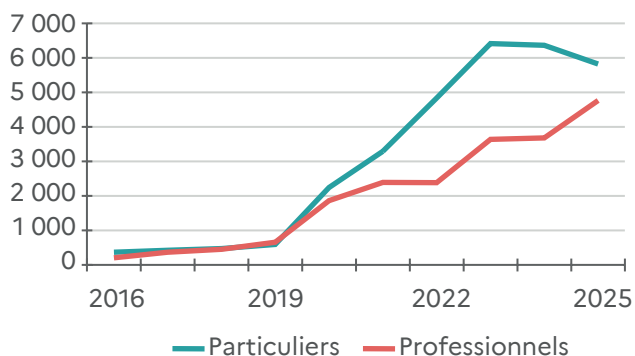
Source : SDES, RSVERO

Progression des ventes de voitures électriques dans les flottes professionnelles

La progression depuis 10 ans des ventes de voitures électriques est régulière. Encore inférieure à 1 000 en 2018, les ventes dépassent les 10 000 unités depuis 2023. Avec près de 10 600 ventes en 2025 en Bourgogne-Franche-Comté, en hausse annuelle de 5,6 %, la part de marché des voitures électriques atteint 19 %, 1 point en dessous de la moyenne nationale. Les ventes de véhicules électriques professionnels sont en constante progression depuis 10 ans pour atteindre 4 760 unités en 2025. Après avoir stagné en 2024, elles ont bondi de près de 30 % en 2025 et tirent la hausse constatée en 2025. Différents avantages fiscaux (plafond d'amortissement majoré, exonération de taxe sur les véhicules de société...) favorisent cette situation. En plus de cette fiscalité, les entreprises peuvent bénéficier de primes CEE, dont le gouvernement a renforcé le dispositif en juin 2026, en particulier pour les véhicules fabriqués en Europe.

Par ailleurs, la loi d'orientation des mobilités (LOM) promulguée en 2019 fixe un cadre pour moderniser les transports et promouvoir des solutions de mobilité durable. La loi impose aux sociétés de plus de 100 véhicules, aux collectivités et à l'Etat d'atteindre un quota de véhicules propres d'ici 2030. Adoptée en 2021, la loi climat et résilience renforce les dispositions de la loi LOM.

Evolution des immatriculations de voitures électriques en Bourgogne-Franche-Comté



Source : SDES, RSVERO

Pour les particuliers, La fin des aides généralistes de type bonus écologique a été remplacée par des dispositifs plus ciblés, orientés vers les ménages modestes, dans le cadre des dispositifs CEE (coup de pouce véhicule électrique, leasing social...). Le plan d'électrification présenté par le gouvernement en avril 2026 complète ces dispositifs. Cette modification des aides peut expliquer en partie le recul constaté des ventes (5 800 voitures électriques en 2025 contre 6 400 en 2023 et 2024).

Recul régulier des modèles thermiques

Malgré une diminution de près d'un tiers des ventes, les véhicules essence thermique restent encore bien présentes sur le marché des véhicules neufs avec 12 800 unités. Ils représentent 23 % des parts du

marché (24 % pour les particuliers). Les ventes de voitures diesel continuent de chuter, perdant près de 40 % d'une année sur l'autre. En 2016, avec plus de 38 000 ventes, ce type de motorisation représentait plus de la moitié du marché. En 2025, avec moins de 3 500 véhicules vendus, les véhicules à moteur diesel neufs ne pèsent plus que pour 6 % du marché. Pour les particuliers, la part de marché des voitures à motorisation diesel n'est plus que de 4 % contre encore 9 % pour les professionnels.

Après avoir fortement augmenté entre 2019 et 2023 pour atteindre un pic de 2 300 unités, les ventes de voitures neuves équipées d'une motorisation au gaz naturel, essentiellement des bicarburations essence-GPL, se sont repliées autour de 2 000 unités par an ces 2 dernières années. Les ventes aux particuliers représentent plus de 80 % du marché.

Tout en restant sur des faibles volumes de vente, les véhicules neufs équipés de ce type de motorisation dépassent le nombre des ventes de véhicules diesel thermiques et celui des véhicules hybride rechargeables vendus aux particuliers.

Baisse des émissions moyennes de CO₂

Dans ce contexte d'électrification des ventes, les émissions moyennes de CO₂ de l'ensemble des voitures neuves immatriculées en France 2025 (exprimées sur la base de la norme WLTP) s'établissent à 88,8 g/km contre 93,8 g/km en 2024. En Bourgogne-Franche-Comté, ces émissions s'établissent à respectivement 90,8 g/km en 2025 contre 95,0 g/km en 2024. C'est 20 points de moins qu'en 2021. Les émissions moyennes de CO₂ (en g/km) des voitures particulières thermiques ou hybrides neuves immatriculées en France diminuent également, de 112,7 g/km en 2024 à 110,6 g/km en 2025. La baisse est de 4 points dans la région.

Ces baisses s'expliquent en partie par la hausse de la motorisation électrique et la diminution de la part des voitures thermiques dans les immatriculations neuves. Par conséquent, c'est dans les départements les plus ruraux de la région que les émissions moyennes des véhicules neufs sont les plus élevées du fait d'une électrification du parc plus lente.

Emissions moyennes de CO₂ des voitures particulières neuves

Toutes voitures particulières immatriculées neuves					
	2021	2022	2023	2024	2025
Bourgogne-Franche-Comté	110,0	104,0	98,6	95,0	90,8
France	108,4	102,9	96,6	93,8	88,8
dont voitures particulières thermiques ou hybrides immatriculées neuves					
	2021	2022	2023	2024	2025
Bourgogne-Franche-Comté	121,0	119,3	117,1	114,0	111,7

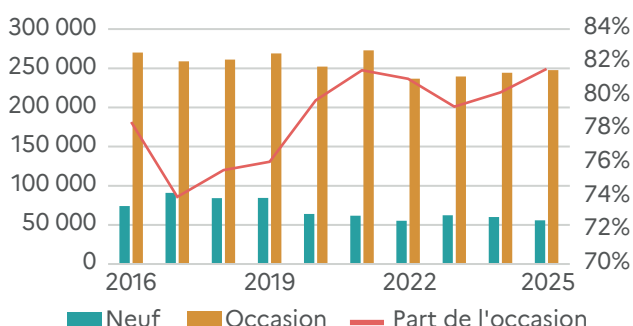
Source : SDES, RSVERO

Le marché de l'occasion résiste

En 2025, 247 700 voitures particulières d'occasion ont été vendues en Bourgogne-Franche-Comté, en hausse de 1,4 % sur un an. Avec plus de 96 % des achats, ce marché concerne quasi exclusivement les particuliers.

Dans la région, le marché de l'occasion représente 82 % des achats de voitures particulières, 5 points au-dessus de la moyenne nationale. Depuis 2017, cette part augmente régulièrement, même si celle-ci avait perdu 2 points entre 2021 et 2023. Cette évolution s'explique en premier lieu par la baisse des ventes de véhicules neufs, plus que par la hausse de véhicules d'occasion. En raison du prix élevé des véhicules neufs et d'un pouvoir d'achat en baisse, les particuliers se tournent ainsi davantage vers l'achat de véhicules d'occasion.

Ventes de voitures neuves et d'occasion entre 2016 et 2025

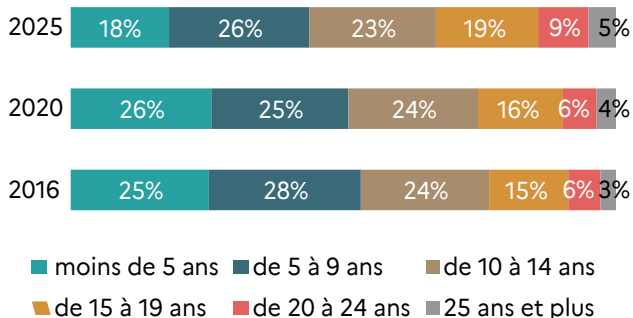


Source : SDES, RSVERO

Un recul des ventes de véhicules récents

Entre 2016 et 2025, les ventes de véhicules d'occasion de moins de 5 ans reculent de 7 points pour atteindre une part de 18 %. Ce repli concerne également les véhicules âgés de 5 à 9 ans qui perdent 2 points en 10 ans. Cette classe d'âge devient la plus représentée en 2025. La catégorie de voitures âgées de 10 à 14 ans est la seule à stagner tandis que les ventes de véhicules d'occasion plus âgés ne cessent de progresser entre 2016 et 2025. La hausse la plus importante concerne les véhicules âgés de 15 à 19 ans : + 4 points. Au final, les véhicules âgés de 20 ans et plus représentent une part de 14 % en 2025.

Evolution de l'âge des voitures particulières d'occasion

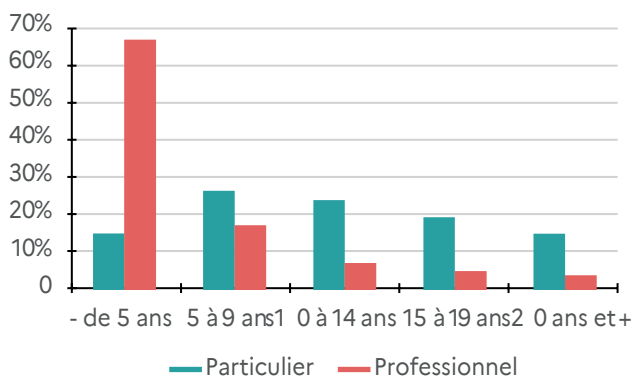


Source : SDES, RSVERO

Les professionnels achètent des voitures d'occasion récentes

Malgré un recul de 5 points entre 2016 et 2025, les achats de voitures d'occasion par les professionnels se portent sur des véhicules récents. Les voitures de moins de 5 ans représentent ainsi 67 % des achats. Seuls les ventes de véhicules âgés de 5 à 9 ans ont progressé de 3 points en 10 ans. A l'inverse des voitures des particuliers, celles des professionnels âgées de 15 ans et plus ne représentent que 9 % du parc en 2025.

Les voitures particulières d'occasion par tranche d'âge

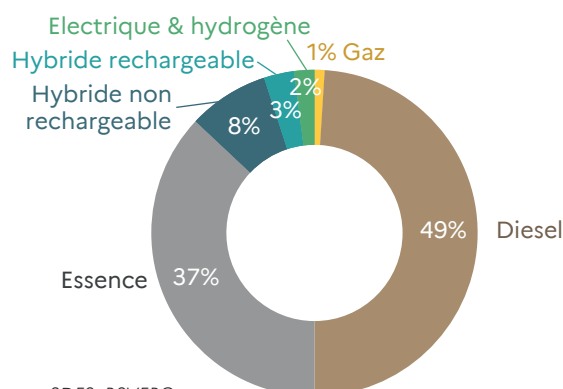


Source : SDES, RSVERO

Percée des véhicules électriques et hybrides sur le marché de l'occasion

Malgré une baisse des ventes, les voitures à moteur thermique continuent de largement dominer le marché de l'occasion. En recul de 4 points, les moteurs diesel représentent encore près de la moitié du marché. De même, les ventes d'occasion de voitures à moteur essence régressent légèrement (- 2 %) mais pèsent encore pour 37 % du marché. Dans ce contexte, les autres motorisations peinent à se faire une place. Néanmoins, le marché de l'occasion des véhicules électriques ou hybrides progresse rapidement. Les ventes de voitures particulières de ces 2 types de motorisation ont respectivement augmenté de 48 % et 40 % en 2025 et représentent désormais 3 % et 10 % du marché régional. Pour les achats d'occasion des professionnels, ces parts montent à 9 % et 23 %.

Motorisation des voitures particulières d'occasion en 2025



Source : SDES, RSVERO

Immatriculations de voitures neuves par département et type de motorisation

Motorisation		Essence thermique	Diesel thermique	Hybride non rechargeable	Hybride rechargeable	Electrique hydrogène	Gaz	Ensemble
Côte d'Or	2025	2 537	594	4 906	940	2 297	358	11 632
	2024	3 660	1 067	4 375	1 145	2 095	401	12 743
Doubs	2025	2 697	866	4 988	948	2 547	297	12 343
	2024	4 011	1 329	3 933	1 153	2 540	320	13 286
Jura	2025	1 402	375	2 272	280	927	261	5 517
	2024	1 869	658	1 724	379	890	250	5 770
Nièvre	2025	904	315	1 480	194	589	154	3 636
	2024	1 331	463	1 254	199	471	176	3 894
Haute-Saône	2025	977	191	1 590	173	633	171	3 735
	2024	1 356	399	1 238	247	602	167	4 009
Saône-et-Loire	2025	2 389	533	4 457	647	1 968	552	10 546
	2024	3 414	915	3 806	792	1 829	409	11 165
Yonne	2025	1 233	431	2 331	347	1 138	202	5 682
	2024	1 921	672	1 992	427	1 133	203	6 348
Territoire de Belfort	2025	631	154	1 133	175	482	81	2 656
	2024	934	203	1 009	213	479	113	2 951
Bourgogne - Franche-Comté	2025	12 770	3 459	23 157	3 704	10 581	2 076	55 747
	2024	18 496	5 706	19 331	4 555	10 039	2 039	60 166

Source : SDES, RSVERO

Source / Méthode :

Les données proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) géré par le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (régions et départements d'outre-mer compris) à partir des informations issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/marche-neuf-et-occasion-r3722.html>

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/immatriculation-des-vehicules-routiers?rubrique=58>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8358247>

DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CITÉ ADMINISTRATIVE VIOTTE
5 VOIE GISÈLE HALIMI
BP 31269 | 25005 BESANÇON CEDEX

Directeur de publication : Thierry Delorme
Rédacteurs : Séverine Mathurin, Florent Maire
Service de la Transition Écologique | Département Connaissance
Contact : dc.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr